

## Toyota annonce un accord pour le recyclage durable des batteries en Europe

**Toyota Motor Europe (TME) a signé un accord cadre de 3 ans (2011-2014) avec la Société Nouvelle d’Affinage des Métaux (SNAM), située en France, pour la collecte au niveau Européen et le recyclage durable des batteries industrielles à haut voltage nickel-hydrure métallique (Ni-MH).**

Depuis 2000, quelque 300.000 véhicules « full hybrid » des marques Toyota et Lexus ont été vendus en Europe – chacun d’entre eux équipé de batterie Ni-MH pour alimenter le moteur électrique. Une des pierres angulaires dans les activités environnementales de Toyota est la protection des ressources naturelles, ce qui fait du recyclage durable des batteries haute tension une priorité clé, avec pour objectif de tout diminuer, depuis la consommation d’énergie jusqu’aux émissions des gaz à effet de serre en passant par la réduction des matières dangereuses. Selon l’accord, SNAM fera en sorte de suivre le processus de traitement des batteries Ni-MH à travers des filières optimales de recyclage qui assureront le maximum de valorisation des matières premières issues du recyclage.

L’accord entre TME et SNAM assure également la collecte des batteries Ni-MH depuis chaque point d’opération Européen du groupe Toyota, que ce soit : le siège social de Toyota Motor Europe en Belgique, chacune des neuf usines d’assemblage dans sept pays, les trente importateurs-distributeurs nationaux, aussi bien que les 3.000 points de vente du réseau commercial, ainsi que tout opérateur de traitement de véhicule en fin de vie autorisé.

L’approche de Toyota est de se conformer à la feuille de route « Resource Efficient Europe » de la Commission Européenne et de la « Raw Material Initiative » de l’Union Européenne afin d’atteindre les standards environnementaux et de sécurité les plus élevés ainsi que les attentes sociales, en faisant de Toyota l’une des premières entreprises à prendre cette initiative. L’accord cadre avec SNAM répond à toutes les exigences requises par la Directive Batterie Européenne.

Au niveau national, SNAM fournira toute la documentation nécessaire aux importateurs-distributeurs, comme les rapports sur l’efficacité recyclage remis en temps opportun aux Autorités Nationales en conformité avec la Directive Batterie.

La collecte et le recyclage des batteries industrielles en Europe sont règlementés par la Directive Européenne 2006/66/EC qui est entrée en vigueur le 26 septembre 2006, laquelle demande aux États Membres de la transposer dans leur législation nationale dans un délai de deux ans. Bien que la Directive ne spécifie pas les objectifs de collecte pour les batteries industrielles, l’efficacité du recyclage doit atteindre un minimum de 50% du poids, et ce depuis septembre 2001.

## TOYOTA FRANCE

20, boulevard de la République  
92423 Vaucresson Cedex, France  
Tél. : +33 1 47 10 81 00  
Fax : +33 1 47 10 81 81

### Notes :

#### **Société Nouvelle d’Affinage des Métaux (SNAM):**

SNAM a été formée d’une émanation de l’industrie métallurgique en 1981 et depuis les années 1990 s’est imposée comme un acteur majeur du recyclage. SNAM dispose d’une expérience et d’une expertise reconnue qui en font l’une des rares entreprises dans le monde à maîtriser les techniques de recyclage des piles et accumulateurs. Une filiale du Groupe Floridienne (pôle chimie), SNAM est une société en croissance continue : Certification Environnementale Européenne ISO 14001, acquisition de filiales spécialisées (tri de piles en mélange, additifs de galvanisation, etc.). Pour plus d’information, consultez [www.snam.com](http://www.snam.com)

#### **Toyota Motor Europe (TME)**

Toyota Motor Europe (TME) supervise les activités de commercialisation des véhicules Toyota et Lexus, des pièces et accessoires, ainsi que les activités de production et d’ingénierie de Toyota en Europe. Toyota emploie, directement et indirectement, 94.000 personnes en Europe et y a investi 7 milliards d’euros depuis 1990. Les activités de Toyota en Europe sont gérées par 30 importateurs-distributeurs couvrant 56 pays, 3.000 points de vente et neuf sites de production. En 2010, Toyota a vendu 808.311 véhicules Toyota et Lexus sur le marché européen.

### Contacts presse :

#### **Toyota France :**

Philippe Boursereau, Directeur de la Communication Produit & Corporate  
Tél. : + 33 1 47 10 81 08 – Télécopie : + 33 1 47 10 81 97  
Email : [philippe.boursereau@toyota-europe.com](mailto:philippe.boursereau@toyota-europe.com)

#### **SNAM :**

Frédéric Salin, Directeur Marketing  
Tél. : +33 5 65 43 77 30 – Télécopie : +33 5 65 43 03 95  
Email : [frederic.salin@snam.com](mailto:frederic.salin@snam.com)